

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 19 juin 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Procuration(s) : Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER, Docteur Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier BITZ, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF
- Excusé(s) : Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

N° CD/2017/045 - 710 - Co-financement des voiries nationale et communale
Proposition d'adoption des modalités d'attribution et du
montant des aides financières accordées par le Département
du Bas-Rhin au titre du fonds d'urgence aux Communes
placées en état de catastrophe naturelle suite aux événements
climatiques de l'été 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- confirme son engagement aux côtés des Communes et des groupements de Communes sinistrés, placées en état de catastrophe naturelle suite aux événements climatiques survenus au cours de l'été 2016 ;
- décide de fixer la participation départementale à 50% du montant HT des travaux d'investissement restant à la charge des Communes et des groupements de Communes, déduction faite de toutes les indemnisations de toute nature qu'elles sont susceptibles de percevoir par l'Etat et autres co-financeurs ;
- décide d'attribuer aux Communes et aux groupements de Communes sinistrés un montant plafonné d'aides de 411 974 € réparti comme suit :
 - 5 572 € pour la Commune de GOERLINGEN,
 - 27 222€ pour la Commune de HOHENGOEFT,
 - 91 609 € pour la Commune de KUTTOLSHEIM,
 - 8 999 € pour la Commune de LOCHWILLER,
 - 10 014 € pour la Commune de NIEDERBRONN-LES-BAINS,
 - 16 997 € pour la Commune de PREUSCHDORF,
 - 25 056 € pour la Commune de WESTHOFFEN,
 - 226 505 € pour la Communauté de Communes DES COTEAUX DE LA MOSSIG qui se décomposent comme suit :

- o 14 414 € pour la Commune de CRASTATT,
- o 19 167 € pour la Commune de KNOERSHEIM,
- o 2 548 € pour la Commune de RANGEN,
- o 22 975 € pour la Commune de ROMANSWILLER,
- o 136 643 € pour la Commune de WASSELONNE,
- o 10 750 € pour la Commune de WANGENBOURG-ENGELTHAL,
- o 16 210 € pour la Commune de ZEHNACKER,
- o 3 798 € pour la Commune de ZEINHEIM ;

- décide d'imputer les sommes versées aux Communes et aux groupements de Communes sur le fonds d'urgence.

Non participation au vote : Monsieur Etienne BURGER

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170619-lmc1110109-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 22/06/17